

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le présent document est établi en fonction des informations que le client nous a communiquées et des besoins et objectifs qu'il a exprimés.
- Ce document donne les informations utiles à l'appréciation du ou des crédits qui y sont décrits, toutefois, s'il estime avoir besoin d'autres informations, le client doit solliciter son correspondant commercial au sein de La Banque Postale. La Banque Postale agissant en sa seule qualité d'établissement prêteur, il relève ainsi de la seule responsabilité du client d'analyser, d'apprécier et d'évaluer les caractéristiques du ou des crédits présentés, de recueillir tous avis nécessaires de la part de ses conseils juridiques, fiscaux, comptables et financiers s'agissant de l'opportunité de conclure ce ou ces crédits et, le cas échéant, de leur adéquation avec les objectifs et contraintes de son statut juridique et de sa situation financière.
- Sous réserve du respect des obligations légales et réglementaires, La Banque Postale ne peut être tenue responsable des conséquences financières, juridiques, comptables ou de quelque nature que ce soit résultant de la conclusion de l'opération ou des opérations décrites dans ce document.
- Il est rappelé que tout crédit comporte un risque de taux sur sa durée.
- La Banque Postale attire l'attention du client sur le fait que les taux révisables ne sont pas plafonnés à la hausse et sont soumis à l'évolution du contexte économique et financier. Il revient donc au client d'apprécier sa capacité budgétaire à supporter une augmentation du taux révisable.
- Le refinancement ou le remboursement anticipé du ou des crédits proposés peut, le cas échéant, présenter un coût pour le client (les modalités de remboursement anticipé sont notamment précisées dans la documentation contractuelle).

Par ailleurs, si une indemnité de remboursement anticipé actuarielle ou sur cotation de marché (tels que ces termes seront précisés dans la documentation contractuelle) est envisagée au titre du crédit proposé, l'attention du client est appelée sur le fait que :

- jusqu'à la maturité d'un crédit, la valorisation de l'indemnité de remboursement anticipé peut fluctuer significativement en raison de l'évolution des marchés ; et
- le montant de cette valorisation n'est pas plafonné.

La Banque Postale ne saurait être tenue responsable de ce coût et de l'impossibilité qui pourrait en découler d'effectuer un remboursement anticipé ou un refinancement du crédit.

- Dans le cas où le client souhaiterait conclure des contrats de couverture du taux d'intérêt du crédit proposé ou effectuer tout autre arbitrage concernant ce taux d'intérêt ou certaines composantes de ce taux via un instrument financier, La Banque Postale attire l'attention du client sur les risques financiers qui peuvent découler de ce type de transactions financières et des difficultés, voire de l'impossibilité qui pourraient en résulter quant à un éventuel refinancement ou remboursement anticipé du crédit. La Banque Postale ne saurait donc être tenue responsable de toute situation dommageable causée par la conclusion d'opérations sur instruments financiers.
- Si un contrat de crédit devait être effectivement conclu entre La Banque Postale et le client suite à des discussions engagées du fait du présent document, seuls les termes et conditions de la documentation contractuelle conclue seront opposables aux parties. A toutes fins utiles, nous rappelons au client que tout engagement relatif à un crédit devra (i) être soumis préalablement à sa signature, à l'organe délibérant compétent pour approbation, (ii) le cas échéant, faire l'objet des décisions ou autorisations nécessaires en application de la loi et de la réglementation et (iii) être signé par une personne habilitée à cet effet par le client.
- Les titres des paragraphes utilisés ne sauraient dispenser le client de la lecture de l'ensemble du présent document.

---/---

OFFRE FERME DE FINANCEMENT N°1

Ce prêt comporte une tranche obligatoire à taux fixe.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

- Score Gissler : 1A
- Montant du contrat de prêt : 180 000,00 EUR
- Durée du contrat de prêt : 15 ans
- Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/02/2040

La tranche est mise en place au plus tard le 06/01/2025.

- Versement des fonds : en 1 fois avant la date limite du 6 janvier 2025
Préavis : 5 jours ouvrés TARGET/PARIS
- Périodicité : trimestrielle
- Mode d'amortissement : constant
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,57 %
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Remboursement anticipé : possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Préavis : 50 jours calendaires

Commission

- Commission d'engagement : 0,20 % du montant du contrat de prêt

Dispositions générales

- Taux effectif global : 3,60 % l'an
soit un taux de période : 0,901 %, pour une durée de période de 3 mois

Déclarations de l'emprunteur

L'emprunteur déclare expressément avoir reçu, avec la présente offre, un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-2023-14 auxquelles est soumise la présente offre, et en avoir pris connaissance.

Proposition valable jusqu'au 13 novembre 2024

Qui annule et remplace l'offre précédente

Si vous souhaitez poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner par e-mail au plus tard le 13/11/2024 cette proposition en cochant la case ci-dessous pour émission du contrat et en complétant les informations du représentant légal. Seul le contrat signé vaudra engagement de votre part.

Bon pour émission du contrat

A, le / /

Signature et cachet

Représentant légal :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité :

Le représentant légal est la personne légalement désignée en vue d'agir au nom et pour le compte de la personne morale qu'il représente : Maire (commune) ou Président (autre collectivité locale) ou Directeur d'établissement (établissement public de santé).

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le contrat de prêt, constitué de ses conditions particulières et des conditions générales en vigueur au moment de l'émission du contrat de prêt. Ce contrat comportera les conditions suspensives à son entrée en vigueur et les conditions suspensives au versement des fonds, usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Montant du prêt	: 180 000,00 EUR	Durée du prêt	: 15 ans
		Date de versement	: 06/01/2025

TRANCHE OBLIGATOIRE À TAUX FIXE JUSQU'AU 01/02/2040

Périodicité : trimestrielle

Mode d'amortissement : constant

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,57 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Rang	Date	Capital restant dû avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
1	01/05/2025	180 000,00	3 000,00	2 052,75	5 052,75
2	01/08/2025	177 000,00	3 000,00	1 579,73	4 579,73
3	01/11/2025	174 000,00	3 000,00	1 552,95	4 552,95
4	01/02/2026	171 000,00	3 000,00	1 526,18	4 526,18
5	01/05/2026	168 000,00	3 000,00	1 499,40	4 499,40
6	01/08/2026	165 000,00	3 000,00	1 472,63	4 472,63
7	01/11/2026	162 000,00	3 000,00	1 445,85	4 445,85
8	01/02/2027	159 000,00	3 000,00	1 419,08	4 419,08
9	01/05/2027	156 000,00	3 000,00	1 392,30	4 392,30
10	01/08/2027	153 000,00	3 000,00	1 365,53	4 365,53
11	01/11/2027	150 000,00	3 000,00	1 338,75	4 338,75
12	01/02/2028	147 000,00	3 000,00	1 311,98	4 311,98
13	01/05/2028	144 000,00	3 000,00	1 285,20	4 285,20
14	01/08/2028	141 000,00	3 000,00	1 258,43	4 258,43
15	01/11/2028	138 000,00	3 000,00	1 231,65	4 231,65
16	01/02/2029	135 000,00	3 000,00	1 204,88	4 204,88
17	01/05/2029	132 000,00	3 000,00	1 178,10	4 178,10
18	01/08/2029	129 000,00	3 000,00	1 151,33	4 151,33
19	01/11/2029	126 000,00	3 000,00	1 124,55	4 124,55
20	01/02/2030	123 000,00	3 000,00	1 097,78	4 097,78
21	01/05/2030	120 000,00	3 000,00	1 071,00	4 071,00
22	01/08/2030	117 000,00	3 000,00	1 044,23	4 044,23
23	01/11/2030	114 000,00	3 000,00	1 017,45	4 017,45
24	01/02/2031	111 000,00	3 000,00	990,68	3 990,68
25	01/05/2031	108 000,00	3 000,00	963,90	3 963,90
26	01/08/2031	105 000,00	3 000,00	937,13	3 937,13
27	01/11/2031	102 000,00	3 000,00	910,35	3 910,35
28	01/02/2032	99 000,00	3 000,00	883,58	3 883,58
29	01/05/2032	96 000,00	3 000,00	856,80	3 856,80

Rang	Date	Capital restant dû avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
30	01/08/2032	93 000,00	3 000,00	830,03	3 830,03
31	01/11/2032	90 000,00	3 000,00	803,25	3 803,25
32	01/02/2033	87 000,00	3 000,00	776,48	3 776,48
33	01/05/2033	84 000,00	3 000,00	749,70	3 749,70
34	01/08/2033	81 000,00	3 000,00	722,93	3 722,93
35	01/11/2033	78 000,00	3 000,00	696,15	3 696,15
36	01/02/2034	75 000,00	3 000,00	669,38	3 669,38
37	01/05/2034	72 000,00	3 000,00	642,60	3 642,60
38	01/08/2034	69 000,00	3 000,00	615,83	3 615,83
39	01/11/2034	66 000,00	3 000,00	589,05	3 589,05
40	01/02/2035	63 000,00	3 000,00	562,28	3 562,28
41	01/05/2035	60 000,00	3 000,00	535,50	3 535,50
42	01/08/2035	57 000,00	3 000,00	508,73	3 508,73
43	01/11/2035	54 000,00	3 000,00	481,95	3 481,95
44	01/02/2036	51 000,00	3 000,00	455,18	3 455,18
45	01/05/2036	48 000,00	3 000,00	428,40	3 428,40
46	01/08/2036	45 000,00	3 000,00	401,63	3 401,63
47	01/11/2036	42 000,00	3 000,00	374,85	3 374,85
48	01/02/2037	39 000,00	3 000,00	348,08	3 348,08
49	01/05/2037	36 000,00	3 000,00	321,30	3 321,30
50	01/08/2037	33 000,00	3 000,00	294,53	3 294,53
51	01/11/2037	30 000,00	3 000,00	267,75	3 267,75
52	01/02/2038	27 000,00	3 000,00	240,98	3 240,98
53	01/05/2038	24 000,00	3 000,00	214,20	3 214,20
54	01/08/2038	21 000,00	3 000,00	187,43	3 187,43
55	01/11/2038	18 000,00	3 000,00	160,65	3 160,65
56	01/02/2039	15 000,00	3 000,00	133,88	3 133,88
57	01/05/2039	12 000,00	3 000,00	107,10	3 107,10
58	01/08/2039	9 000,00	3 000,00	80,33	3 080,33
59	01/11/2039	6 000,00	3 000,00	53,55	3 053,55
60	01/02/2040	3 000,00	3 000,00	26,78	3 026,78
TOTAL			180 000,00	49 444,65	229 444,65

Le tableau d'amortissement ci-dessus résulte d'une simulation, il est fourni à titre **indicatif** et sans engagement.